

Quoi de neuf ?

numéro 213

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

Mettons le monde en mouvement

- 2 [Retour sur l'AG de décembre 2025](#)
- 3 [Coups budgétaires sur la coopération : quelle mise en œuvre ?](#)
- 11 [Bolivie : première mission FGC-FOSIT](#)
- 16 [Formations : demandez le programme !](#)



À Ayacucho, au Pérou, transmission intergénérationnelle des savoirs dans le cadre d'un projet de promotion des droits des femmes, de lutte contre la faim et le changement climatique, soutenu par EFI et le Réseau national de promotion de la femme (RNPM).

PROCHAINE AG

RAPPEL !

La prochaine Assemblée générale aura lieu le 10 avril 2025.

© EFI / RNPM

Séisme dans la coopération internationale

Dans le monde de la coopération internationale, c'est la stupéfaction depuis le 25 janvier dernier. Un décret signé par le président Donald Trump vise à démanteler l'agence bilatérale des États-Unis USAID (ses effectifs devraient passer de 10 000 salariés à moins de 300) et suspend, pour 90 jours, les dépenses en matière d'aide au développement alors que l'agence américaine apporte son soutien à des millions de personnes dans plus de 120 pays, ainsi qu'à de nombreuses agences du système onusien. Pour mémoire, les États-Unis, avec leur budget de plus de 42 milliards de dollars, soutiennent à eux seuls 42 % de la coopération internationale. Que se passera-t-il après 90 jours ? Quelle sera la nouvelle stratégie de l'administration américaine ? Alors qu'un retour à la normale semble impossible, une incertitude paralysante plane dans le secteur. Ces décisions dramatiques auront des répercussions à de nombreux niveaux dont on peine encore à mesurer tous les impacts. Elles plongent le monde des ONG en Suisse et dans le monde dans la perplexité. Cette coupe inédite s'inscrit dans une tendance européenne où de nombreux pays (France, Allemagne, Suède, etc.) ont fait des choix budgétaires dont la coopération internationale fait les frais.

La Suisse n'est pas en reste. Comme rappelé dans le présent *Quoi de neuf* (voir page 3), le Parlement fédéral, fin 2024, a réduit l'enveloppe budgétaire de la coopération au développement de 110 millions de francs pour 2025, après avoir diminué l'enveloppe

quadriennale 2025-2028 de 151 millions de francs au bénéfice de l'armée.

À cette diminution des moyens s'ajoute la décision de la DDC d'exiger des ONG une diminution progressive de l'utilisation de leurs fonds pour le financement des projets en Amérique latine. Pour la FGC et ses OM, il est capital de continuer à financer ces projets pour conserver le savoir-faire et les partenariats dans cette région, ce que le voyage de terrain en Bolivie a une nouvelle fois démontré (lire en page 11). Si la FGC ne peut qu'accepter les nouvelles conditions de la DDC, elle fera connaître aux collectivités publiques genevoises la situation des populations vulnérables en Amérique latine en y consacrant sa Conférence annuelle du 23 septembre 2025 (voir page 4).

Des changements structurels sont en cours dans le domaine de la coopération, qu'elle soit multilatérale et bilatérale. Certains des partenaires de terrain de nos OM seront les premiers touchés par les décisions américaines. Les répercussions se feront sentir au fil de ces prochaines semaines, ni la FGC ni les OM ne seront à l'abri de leurs conséquences. Nous devons nous y préparer en imaginant des scénarios avec nos OM et en mobilisant tous nos partenaires à Genève et à Berne! ■

Catherine Schümperli Younossian
Secrétaire générale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Appel à la prudence dans la planification financière

L'Assemblée générale (AG) du 5 décembre 2024 a rassemblé plus de 90 personnes à la Maison internationale des associations (MIA). Pour la première fois, l'une des principales collectivités publiques partenaires de la FGC, la Ville de Genève, a assisté à la soirée. L'impact des coupes budgétaires au niveau fédéral était au centre des débats.

Les conséquences des coupes dans les budgets de la coopération internationale au niveau fédéral ont largement occupé les débats lors de la dernière AG. Entrechoquement des calendriers : celle-ci s'est tenue au moment où les parlementaires fédéraux débattaient et votaient les montants d'engagement maximum de la Stratégie de coopération internationale (CI) de la Suisse pour 2025-2028 ainsi que le budget de la coopération internationale pour 2025. Dans les deux cas, la majorité a demandé et obtenu des coupes (lire en page 3, lire aussi l'article complet sur la coopération au développement sous pression dans le [QDN 212](#)).

Dans ses informations aux organisations membres (OM), Catherine Schümperli Younossian, secrétaire générale de la FGC, a ainsi pris acte de la fin de la « période faste » 2021-2024. Malgré la campagne menée par les ONG, dont la FGC, sous la bannière *#Soyons solidaires maintenant*, la période 2025-2028 sera autre, marquée par des économies et des réallocations de fonds, pour l'Ukraine notamment.

Contribution de base de la DDC pour 2025

En raison des votes parlementaires intervenus fin décembre au Parlement fédéral, les montants des contributions attribuées par la DDC aux ONG, dont le FEDERESO et la FGC, pour 2025 et les années suivantes, ont été connus plus tardivement que d'habitude. Cela implique que la signature du contrat avec la DDC interviendra ensuite seulement et que la première tranche de financement DDC n'arrivera pas avant fin mars. Aucun fonds de la DDC ne pourra donc être versé aux OM avant cela.

La secrétaire générale a rappelé que le budget 2025 de la FGC prend en compte une coupe de 8% de la contribution de la

DDC. Depuis lors (*au début février, ndlr*), la DDC a annoncé que la coupe dans les montants attribués aux ONG et aux fédérations pour 2025 se monte à 10,5%. Alors que des coupes plus importantes étaient à craindre, le budget présenté et voté lors de l'Assemblée générale reste globalement stable. Pour mémoire, il s'élève à 13,9 millions de francs de recettes, dont une coupe de 462 000 francs pour la contribution de la DDC, soit un impact de 3,3% sur le montant total.

Climat positif à Genève

Ainsi, pour la FGC, l'impact des coupes fédérales sur le budget global reste nuancé : les coupes se concentrent uniquement sur la subvention de la DDC qui représente 30% des fonds, le 70% provenant des collectivités publiques genevoises.

Côté genevois, la situation est plus positive. Pour 2025-2028, la contribution du Canton s'élèvera à trois millions de francs. Une audition devant la commission du Grand Conseil menée le 4 décembre s'est déroulée dans un climat positif. La Ville de Genève – dont deux représentant·e·s assistaient pour la première fois à l'AG – a renouvelé le contrat avec une augmentation de budget de 50 000 francs par rapport à la période précédente. Et pour 2025 toujours, l'augmentation régulière des contributions des communes genevoises compense partiellement la diminution des fonds de la DDC.

Éviter la surprogrammation

La situation au niveau fédéral continue pourtant de générer une grande incertitude et incite à la prudence dans la planification financière. Face à une surprogrammation qui s'est accentuée ces trois dernières années, la secrétaire générale a dès lors appelé les OM à « prendre en considération cette réalité dans leur gestion financière ».

Les perspectives budgétaires ne permettant pas de déployer de stratégie de croissance, les OM sont incitées « à prendre leur part de responsabilité en faisant preuve d'autorégulation ». En 2025, à titre d'exemple, 21 OM ont présenté 38 projets en rang 4 (nouveaux projets ou extensions) correspondant à 3,5 millions de francs.

Décisions du Conseil sur le financement des projets

Au regard des incertitudes pour 2025, Florian Tissot, secrétaire exécutif, a présenté les décisions du Conseil quant au financement des projets, prises lors de la séance du 12 novembre 2024 :

- **maintien en 2025 des limites de financement par OM (quotas) ;**
- **mise en place d'un moratoire sur le dépôt des projets en rang 4. Dès le 1^{er} janvier 2025, aucun projet en rang 4 ne pourra être déposé au Secrétariat.**

Pour les projets en rang 4 déposés en 2024 :

- ceux qui ont été validés par le Conseil en 2024 restent sur la liste d'attente et seront financés progressivement en 2025 ;
- ceux déposés avant le 31.12.2024 seront ajoutés à la suite de la liste d'attente après analyse par la Commission technique (CT) et validation par le Conseil.

Face à cette situation, le Conseil travaillera à divers scénarios (diminution des quotas ou du montant par projet, système de rang, réflexion sur les co-financements, etc.). Dans un esprit de responsabilité et d'équité, il s'agit de repenser le modèle d'attribution des fonds. Lorsque ceux-ci auront été posés, les OM seront conviées à des groupes de travail qui permettront de consolider ces scénarios dans le respect des valeurs de la FGC. ■

CONFÉDÉRATION

Coupes dans la coopération au développement : 7,5 millions de francs en moins pour les ONG

En décembre 2024, le Parlement fédéral a décidé d'une coupe de 110 millions de francs dans le budget 2025 de la coopération et d'une autre de 321 millions dans le plan financier 2026-2028 pour les activités de la coopération au développement bilatérale et multilatérale. Le 29 janvier 2025, le Conseil fédéral a détaillé la mise en œuvre ces décisions, précisant que les activités en lien avec l'aide humanitaire, la promotion de la paix et le soutien à l'Ukraine ne seront pas touchées. En 2025, les contributions de base aux ONG suisses pour la coopération bilatérale au développement diminueront de 7,5 millions de francs.

Lors de la session d'hiver, les Chambres fédérales ont débattu de la Stratégie de coopération internationale (CI) de la Suisse pour les années 2025-2028. Le Conseil fédéral avait proposé l'adoption de cinq crédits d'engagement d'un montant total de 11,27 milliards de francs, le Parlement a réduit ce montant de 151 millions de francs, ramenant ainsi le montant total à 11,12 milliards de francs.

Dans le cadre du budget 2025, après d'intenses discussions entre les deux Chambres, celles-ci se sont mises d'accord pour des économies de 110 millions de francs dans le domaine de la coopération internationale, réparties entre les crédits de la coopération bilatérale au développement (-55 millions), des contributions à des organisations multilatérales (-30 millions) et de la coopération économique (-25 millions). Enfin, pour les années 2026 à 2028, il faut s'attendre à des réductions budgétaires supplémentaires d'au moins 321 millions de francs dans le domaine de la coopération internationale, vu le plan financier 2026-2028 et les décisions prises par le Conseil fédéral dans le cadre du réexamen des tâches et des subventions¹.

À l'issue de sa séance du 29 janvier, le Conseil fédéral a expliqué par voie de communiqué² la feuille de route pour mettre en œuvre les coupes budgétaires, qui ont un impact sur le DFAE et le SECO. Au sein du DFAE, les principales baisses dans la coopération sont les suivantes :

- **Coopération bilatérale au développement :** la DDC va se désengager, d'ici à fin 2028, de trois programmes de déve-

loppement, en Albanie, au Bangladesh et en Zambie.

- **Coopération thématique bilatérale :** « La DDC se concentrera à l'avenir sur les secteurs présentant la plus grande valeur ajoutée » et dans lesquels elle possède une expertise. « Elle abandonnera progressivement les actions menées dans le domaine de l'éducation de base pour miser sur la formation professionnelle et l'éducation en contexte d'urgence (...). » Dans le domaine de la santé, les efforts se focaliseront sur des activités menées en collaboration avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, basé à Genève. Concernant l'encouragement de la culture, une concentration sur les projets à l'étranger a déjà eu lieu ; à moyen terme, il est prévu de renoncer à des activités en Suisse.

- **Coopération multilatérale :** la DDC cessera dès 2025 de verser des contributions à deux organisations prioritaires, le Partenariat mondial pour l'éducation et ONUSIDA. La DDC ne versera par ailleurs plus de contributions à l'UNESCO à partir de 2025.

En 2025, les contributions de base aux ONG suisses pour la coopération bilatérale au développement ont diminué de 116 à 108,5 millions de francs (-7,5 millions de francs). Pour 2026-2028, des économies supplémentaires seront réalisées progressivement, dont on ne connaît pas encore les montants. S'y ajouteront des baisses de contribution à des organisations multilatérales, dont le PNUD, ONU-Femmes et

l'UNICEF, et la diminution d'engagements dans des banques multilatérales de développement (Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement).

Impact du gel de l'aide américaine

À ces diminutions budgétaires s'ajoutent, pour certaines ONG suisses et/ou pour leurs partenaires sur le terrain, les conséquences de la décision prise par le président américain Donald Trump de suspendre l'aide dans le monde pour 90 jours, soit jusqu'à fin avril, afin de réévaluer l'ensemble des programmes actuels de l'USAID (U.S. Agency for International Development). Cette décision est assortie d'une interdiction de travailler durant cette période et de l'exigence de cesser tous les programmes promouvant la diversité, l'équité, l'inclusion et la diversité. ■

¹ Source : communiqué du Conseil fédéral du 29.01.2025

² Source : communiqué du Conseil fédéral du 29.01.2025



POUR ALLER PLUS LOIN :

Lire aussi l'article complet sur la coopération au développement sous pression dans le [QDN 212](#).



AMÉRIQUE LATINE

Des jeunes plantent des arbres fruitiers à Ayacucho, au Pérou, dans le cadre d'un projet de promotion des droits des femmes, de lutte contre la faim et le changement climatique, soutenu par EFI et le Réseau national de promotion de la femme (RNPM).

Financement des projets en Amérique latine

À la suite du retrait d'Amérique latine de la DDC (2021-2024), celle-ci a formulé une nouvelle exigence aux organisations au bénéfice d'une contribution de base pour la période 2025-2028 : diminuer graduellement le financement des projets sur le continent avec les fonds fédéraux. Les OM et la FGC se mobilisent, par la rédaction d'un argumentaire en faveur du maintien des financements aux projets sur ce continent par les fonds genevois. La prochaine conférence annuelle de la FGC sera dédiée à cette thématique.

Depuis la fondation de la FGC, il y a 60 ans, les relations avec l'Amérique latine ont toujours été très étroites entre les organisations membres et leurs partenaires sur ce continent. C'est toujours le cas, comme en témoigne les chiffres de 2024. Rappelons que :

- 27 OM sur 62 entretenaient des liens étroits avec l'Amérique latine.
- 18 OM ont reçu des financements pour des projets en Amérique latine.
- 43 projets et 2 plans d'action ont été financés, dans 12 pays différents.
- 35,5 % des projets financés se déployaient en Amérique latine pour un montant 4,4 millions de francs, dont 1,4 million de la DDC.
- Thèmes principaux : les projets touchent l'éducation, la santé, l'agroécologie, la préservation de l'environnement et des ressources en eau, le soutien aux peuples autochtones, la promotion des droits des femmes et la lutte contre les violences basées sur le genre.

Au fil des ans, une excellente connaissance des contextes s'est développée, ainsi que des liens de confiance avec les partenaires. Ce précieux savoir-faire qui s'est consolidé au fil des ans doit impérativement être préservé.

Aussi, pour faire face à cette nouvelle exigence, la présidente et la secrétaire générale sont en contact régulier avec le Canton de Genève, la Ville et les communes genevoises qui sont encouragés à laisser à la FGC une plus grande flexibilité dans l'utilisation de leurs fonds, afin de pouvoir financer les projets en Amérique latine et aux Caraïbes. En 2021, 2022 et 2023, la part des fonds de la DDC pour les projets en Amérique latine s'est élevée à environ 1,3 million de francs. La décision de ne pouvoir prélever que 10 % pour la période 2025-2028 ramènerait le montant à disposition à environ 400 000 francs.

Argumentaire en préparation

Un groupe de travail, constitué d'OM actives sur le continent, a été mis en

place au sein de la FGC. Une première séance s'est tenue le 21 novembre 2024, durant laquelle un sous-groupe a été désigné pour rédiger un argumentaire destiné aux collectivités publiques genevoises. Le groupe de travail prépare également un forum visant à présenter les projets menés en Amérique latine et dans les Caraïbes qui constituera le point fort de la Conférence annuelle 2025 de la FGC et des collectivités publiques partenaires, qui se tiendra le 23 septembre. ■



PROCHAINE CONFÉRENCE ANNUELLE

La Conférence annuelle 2025 de la FGC et des collectivités publiques partenaires avec en point fort l'Amérique latine aura lieu le **23 septembre 2025**.



NEXUS ET CONTEXTES FRAGILES

Plusieurs OM de la FGC sont actives dans des zones de conflit, dans lesquelles l'approche du nexus s'applique. Photo : des jeunes et des enfants retournant dans leurs villages du Sud-Kivu, en RDC, où Secodev soutient des projets. Ils et elles se sont réuni·e·s pour effectuer le trajet ensemble.

Mise en œuvre de l'approche du nexus sur le terrain

Le document intitulé *Mise en œuvre de l'approche du nexus sur le terrain* détaille pour les organisations membres ce qu'implique d'articuler la coopération au développement et l'action humanitaire dans les projets. Assortie de recommandations d'un groupe de travail composé d'OM, cette feuille de route opérationnelle poursuit les réflexions engagées par la FGC sur ce sujet depuis 2022.

Coopération au développement et action humanitaire représentent deux domaines de la solidarité internationale, à la fois distincts et proches. La première met l'accent sur l'approche partenariale pour lutter contre la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires de manière durable ; la seconde opère en situation d'urgence et de crise, lors de catastrophes naturelles ou de conflits armés, pour protéger et assister les victimes, de manière neutre et impartiale. Bien qu'elles aient des objectifs, des types d'interventions et des principes d'action distincts, la question de leur articulation est discutée depuis les années 1990 et connue sous le terme de « nexus », auquel s'ajoute la dimension de la construction de la paix en 2016, à la suite du Sommet mondial sur l'action humanitaire, à Istanbul.

Si la question de l'articulation entre la coopération au développement et l'action humanitaire est discutée depuis les années 90, la conjonction des crises sanitaire, climatique et sécuritaire ces dernières années donne une actualité supplémentaire à la discussion. Aujourd'hui, sur le terrain, ces différentes crises se conjuguent et démultiplient leurs effets. En conséquence, les liens entre les différents intervenants sont devenus plus étroits du fait de leur action simultanée.

Dans ce contexte, les nouvelles frontières entre le développement et l'humanitaire interrogent également la FGC et ses organisations membres, nous poussent à ne plus réfléchir en silo et à penser nos complémentarités. Aujourd'hui pourtant, de nouvelles questions émergent auxquelles la FGC doit répondre :

- Comment agir dans des contextes fragilisés et en crise, de manière complémentaire et efficiente ?
- Que signifient ces nouvelles collaborations pour nos OM et leurs partenaires de terrain ?
- Comment adapter nos pratiques et nos outils pour la mise en œuvre des projets ?

Pour répondre à ces différentes questions, la FGC a lancé la réflexion par l'organisation d'un débat en mai 2024 et publié un dossier dans le *Réflexions et Débats* n°7 d'octobre 2022 disponible sur le site de la FGC. Elle a poursuivi ses réflexions afin de produire un document plus opérationnel à l'intention des organisations membres et de leurs partenaires, ainsi que pour la Commission technique.

Lors de l'AG du 18 avril 2024, Dominique Rossier, présidente de la FGC, a présenté les lignes directrices adoptées par le Conseil, intitulées *Mise en œuvre de l'approche du nexus sur le terrain*. Elle a rappelé aux organisations membres ce qu'implique d'adopter une approche «nexus» :

- penser collectivement en tenant compte des acteurs humanitaires et de promotion de la paix dans l'analyse des acteurs et des collaborations possibles dans la région où vous mettez en œuvre un projet si le contexte est fragile ;
- bien prendre en compte les éléments de sécurité et vulnérabilités dans l'analyse de risques et démontrer comment ces éléments sont pris compte dans la stratégie de l'OM ;
- être conscient de son domaine d'expertise et penser à des scénarios alternatifs en temps d'urgence humanitaire/situation sécuritaire très volatile avec une remise possible du projet aux acteurs humanitaires sur place ;
- s'intéresser à l'approche *Do No Harm*, ou comment faire attention à ne pas générer de dommages collatéraux à travers une intervention qui pourrait déstabiliser une situation déjà fragile, même au niveau local.

Et de préciser également qu'il ne s'agit pas de s'impliquer systématiquement dans des séances de coordination nexus au niveau local. En revanche, il est nécessaire de se renseigner sur ce qui existe localement, qui sont les acteurs importants (qui fait quoi et comment cela s'inscrit dans ce paysage). Un premier pas est de s'informer auprès d'une plus grande ONG ou auprès du BuCo de la DDC, sur l'existence et la structure de coordination en place et des moyens de se tenir informés.

À la suite de cette présentation, quelques organisations membres ont souhaité la création d'un groupe de travail (OM et membres de la CT) pour réfléchir aux critères devant être mis en œuvre par la CT pour permettre l'évaluation des contextes fragiles dans lesquels les OM interviennent. Le groupe de travail arrive aux conclusions suivantes présentées, lors de l'AG du 5 décembre 2024, par Daniele Fino, membre du groupe :

- Le positionnement de la FGC sur la problématique du nexus n'est pas

remis en question, y compris le document *Mise en œuvre de l'approche du nexus sur le terrain*.

- Le contexte de fragilité, d'insécurité ou de situation de guerre nécessite une grande attention lorsque l'OM souhaite soutenir un projet. L'analyse des risques (celle-ci est décrite à la page 34 du *Manuel de la FGC*) doit faire l'objet d'une attention toute particulière.
- Le canevas de la FGC sur l'analyse de risque des projets de développement prévoit un espace pour parler des risques contextuels. La question de la fragilité doit être abordée.

En complément aux documents de référence de la FGC, le groupe de travail a :

- élaboré une grille de critères d'évaluation des contextes selon quatre

degrés d'intensité : faible, moyenne, forte et forte avec : conflit armé, qui permet à la commission technique d'apprécier le degré de fragilité de manière plus précise ;

- proposé que lors de la soumission d'un projet dans un contexte de forte fragilité, notamment en cas de conflit armé, un traitement particulier du dossier puisse être apporté. Ainsi, en cas d'avis négatif de la CT pour l'entrée en matière, il est proposé d'introduire, si une des parties le souhaite, une étape d'audition avec l'OM concernée pour discuter de l'appréciation de la fragilité, avant de soumettre le projet au Conseil pour décision finale.

Nous remercions le groupe de travail qui a permis de fédérer nos OM autour du concept de nexus. ■

POUR ALLER PLUS LOIN :

- Les documents figurent sur la page du site de la FGC «[Canevas pour les projets](#)».
- Le document *Mise en œuvre de l'approche du nexus sur le terrain*.
- «[Coopération au développement et nouvelles frontières](#)», *Réflexions et Débats* n°7.
- [Compte-rendu et replay de la conférence-débat du 24 mai 2022 sur le nexus, à l'IHEID](#).
- [Dossier sur le nexus sur le site de la Fedevaco](#).
- *Stratégie de la DDC en matière de consolidation de la paix dans des situations de conflit et fragilité*, 2015.
- [Check-list d'analyse des risques de la Fedevaco et d'Isango](#).



Le document *Mise en œuvre de l'approche du nexus sur le terrain*.



«*Coopération au développement et nouvelles frontières*», *Réflexions et Débats* n°7.



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Fonctionnement et ordre du jour des AG : point de situation sur les règles et pratiques en vigueur

Afin d'assurer un dialogue constructif et un déroulement serein de ses assemblées générales, le Conseil de la FGC tient à rappeler les normes juridiques et statutaires qui s'appliquent. Une organisation membre (OM) qui souhaite ajouter un nouveau point à l'ordre du jour doit l'annoncer à la présidente du Conseil au moins six semaines avant la date de l'assemblée. La proposition doit être formulée de manière claire et motivée brièvement.

Pour mémoire, la **pratique de la FGC** relative à la convocation des AG et à l'ordre du jour est la suivante, notifiée dans ses Statuts aux articles 10 à 12 :

- Chaque organisation membre dispose d'une voix en AG.
- Conformément aux Statuts, l'ordre du jour est envoyé 14 jours avant la tenue de l'AG, par voie électronique.
- L'ordre du jour ne contient pas de point relatif à son adoption. Cette pratique, conforme au droit, a été souhaitée par le Conseil de sorte qu'aucun nouveau point ne soit introduit en dernière minute sans préparation possible sur le sujet.

L'article 67 du Code civil suisse (CCS) prévoit, au 3e alinéa, que les décisions de l'Assemblée générale peuvent être prises en dehors de l'ordre du jour **uniquement si les statuts le permettent expressément**. En l'occurrence, les Statuts de la FGC ne prévoient pas une telle dérogation. L'art. 11 alinéa 1 des Statuts stipule uniquement que « l'Assemblée générale se prononce sur tous les objets qui lui sont soumis dans l'ordre du jour », **c'est-à-dire que l'Assemblée ne peut se prononcer que sur les sujets soumis dans l'ordre du jour.**

Fonctionnement conforme au droit

Le fonctionnement actuel de la FGC, qui consiste d'une part à ne pas faire approuver l'ordre du jour lors de l'AG et, d'autre part à ne pas soumettre au vote un sujet non expressément prévu à l'ordre du jour, ni à permettre d'ajouter et de faire voter, lors d'une AG, une proposition qui ne figure pas sur l'ordre du jour, **est conforme au droit suisse et**

aux Statuts. Seul le procès-verbal de la dernière assemblée doit être approuvé.

Ainsi, l'AG de la FGC **ne peut prendre aucune décision**, – et donc voter –, sur un sujet qui ne serait pas expressément désigné dans l'ordre du jour. Elle ne peut pas, en début d'AG, ajouter des propositions qui seraient soumises au vote lors de cette même assemblée générale. Elle agirait même de manière illicite si elle acceptait de modifier l'ordre du jour en cours d'assemblée générale et toute décision prise en dehors de l'ordre du jour serait nulle ou à tout le moins annulable.

Comment porter un point à l'ordre du jour ?

Si une OM souhaite porter un point à l'ordre du jour afin qu'il soit soumis au vote, la proposition doit intervenir **avant l'élaboration de l'ordre du jour**. Cela permet au Conseil de la FGC et au

Secrétariat de s'y préparer avant l'assemblée et aux OM de pouvoir se prononcer le jour même en toute connaissance de cause.

Aucun délai n'étant prévu dans les Statuts, il appartient aux membres de veiller à déposer leur proposition en temps utile, à savoir avant l'envoi de la convocation à l'assemblée. Le Conseil et le Secrétariat doivent de plus disposer du temps nécessaire pour analyser la formulation de la proposition. **Les OM qui veulent porter un point à l'ordre du jour sont ainsi priées de l'annoncer au moins six semaines avant la date de l'AG. La proposition doit être formulée de manière claire et motivée brièvement.**

Pour le bon déroulement des AG, le Conseil de la FGC vous remercie de bien vouloir respecter cette pratique. ■

DATES DES PROCHAINES AG

Voici le calendrier des événements 2025 de la FGC.
Notez bien les dates dans vos agendas :

Assemblées générales :

- **10 avril** : Assemblée générale de printemps à l'espace Lumen
- **18 septembre** : Assemblée générale (à confirmer)
- **4 décembre** : Assemblée générale d'automne

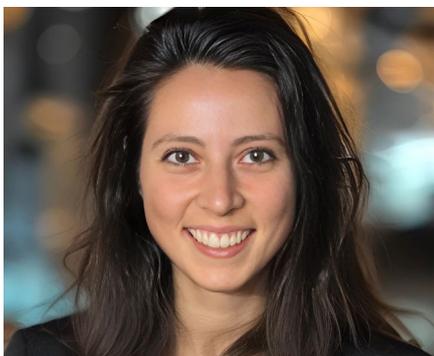
Les lieux et horaires vous seront communiqués, en même temps que les ordres du jour, deux semaines avant les AG.

Conférence annuelle des collectivités publiques partenaires de la FGC et forum dédié à l'Amérique latine : 23 septembre 2025



Nouveaux et nouvelles membres élu-e-s dans les instances

Lors de l'AG du 5 décembre 2024, Pierre Louis Monteil, membre du Conseil depuis le 23 mars 2023 après dix ans passés à la Commission technique, et président ad intérim de la Commission de partage des savoirs, a été pleinement confirmé dans cette fonction. Béatrice Keller, a quitté la Commission technique pour rejoindre celle de partage des savoirs. Nous les félicitons pour leur élection. De nouvelles membres des instances ont également été élues à l'unanimité. Nous les félicitons également et leur souhaitons une chaleureuse bienvenue à la FGC.



Héloïse AMEZ-DROZ

Élue à la Commission d'information

Titulaire de deux masters en droit du patrimoine culturel et en droit International, ainsi que d'une certification Project Management Professional, Héloïse Amez-Droz possède une expertise en gestion de projets, stratégie de développement et communication. Elle démarre actuellement un poste d'assistante de projets à la CGN. Elle a également travaillé au Canada, comme consultante pour le cabinet de conseil en stratégie Lord Cultural Resources, ainsi qu'en tant que responsable communication et développement au Centre de Musique Canadienne. Dans d'autres postes, elle a développé des compétences en rédaction, analyse, création de contenu, ainsi qu'en gestion de partenariats. ■

© DR



Luna CAICEDO GÓMEZ

Élue à la Commission technique

Forte d'une expérience en coordination et gestion de projets, Luna Caicedo Gómez a été responsable du programme Santé et Nutrition pour Action Contre la Faim, en Moldavie, ainsi qu'au CICR, au Nigéria et au Venezuela. En tant que cheffe de projet pour des projets comprenant des réponses multidisciplinaires (Santé et Nutrition, FSL, Cash, WASH), elle a été responsable de l'élaboration de stratégies et de plans de travail de programmes nationaux, de la rédaction de subventions, et de la liaison avec les parties prenantes, y compris les donateurs, les dirigeant-e-s communautaires, les autorités gouvernementales, les ONG ou les organisations internationales. Elle a supervisé des projets, incluant le développement de cadres logiques, la réalisation d'évaluations, de suivis, d'analyses et de rapports. ■

© DR



Wassila MANSOURI

Élue à la Commission technique

Diplômée en Études du développement et formée à la gestion de projet, Wassila Mansouri possède une solide expérience dans le secteur de la coopération internationale, de la promotion de la paix et de l'aide humanitaire, auprès de diverses organisations internationales. Forte d'une compréhension approfondie des enjeux globaux et des dynamiques Nord-Sud, elle a notamment été responsable du réseau chez Sphere, une association dédiée à la qualité et à la redevabilité de la réponse humanitaire. Dans ce rôle, elle a renforcé l'engagement global, favorisé les synergies entre partenaires et piloté de nombreux projets dans des contextes fragiles. ■

© DR



© DR

Kolou STUDER

Élue à la Commission technique

Kolou Studer est membre de la Commission de la solidarité internationale du SIT, où elle est chargée du suivi des projets en Afrique de l'Ouest depuis 2011. Depuis 1984, elle apporte son soutien à des associations de femmes et de jeunes en Guinée. Kolou Studer travaille à l'Imad depuis 1995, comme aide familiale, chargée d'évaluation des aides pratiques auprès des client·e·s à domicile, et assistante administrative dans les équipes. Elle a été praticienne formatrice auprès des apprenti·e·s et experte aux examens de fin d'apprentissage à l'Imad en collaboration avec l'École d'aide familiale de Genève. Elle est titulaire de diplômes de formation professionnelle de l'Institut polytechnique de Kankan en Guinée et de Genève en mécanique générale. Elle a également été enseignante à l'École polytechnique de Bordo à Kankan dans le domaine de la formation professionnelle auprès des jeunes adultes. ■



© DR

Céline WILHELM

Élue à la Commission de contrôle financier des projets

Formée en gestion et management, Céline Wilhelm a suivi depuis plus de quinze ans un parcours de responsable administrative, comptable et financière au sein de différentes ONG et associations. Actuellement, elle est responsable de l'administration et des finances de l'Alliance Climatique Suisse qui regroupe plus de 150 organisations engagées pour le climat, dont le dérèglement impacte particulièrement les populations les plus vulnérables du Sud. Elle est également administratrice de Madre Tierra Suisse, ce qui lui a permis d'acquérir une connaissance approfondie des procédures et pratiques de la FGC. ■

REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DÉMISSIONNAIRES

L'AG a également pris congé de plusieurs membres des instances :

- **Isabelle Milbert**, présidente de la Commission de partage des savoirs ;
- **Mama Sarr** et **Miheala Darii Sposato**, membres de la Commission technique ;
- **Daniele Fino**, membre de la Commission de contrôle financier des projets.

Nous leur adressons nos plus sincères remerciements pour leur engagement bénévole au sein des instances de la FGC et leur contribution précieuse au fonctionnement de la Fédération.

CIVILISTES : UN DÉPART ET UNE ARRIVÉE

Après le départ d'Adrien Quiroz, un nouveau civiliste, **Barthélémy Tripod**, a commencé son affectation à la FGC en janvier, elle durera jusqu'en juillet 2025. Titulaire d'un bachelors d'histoire, économie et société de l'Université de Genève, président du comité de l'association *Rethinking Economics Geneva*, il est à l'aise avec les outils administratifs, de gestion ainsi qu'avec la communication digitale. Il soutiendra le Secrétariat dans ce domaine et travaillera également sur le nouveau CRM. Nous leur adressons nos vifs remerciements pour leur engagement auprès de l'équipe de la FGC.

OUTILS INFORMATIQUES DE GESTION

Ouverture du nouveau portail digital pour les OM

Le portail offre aux OM une vue d'ensemble sur leurs projets. Il leur permet d'annoncer et de déposer leurs projets en ligne, leur donne la possibilité d'obtenir en temps réel des informations sur leur financement, leur analyse et leur suivi par le Secrétariat et les instances. Il permet également de mettre à disposition du Secrétariat les dossiers de projets en format électronique.

Pour la première fois en 2025 et malgré quelques soucis de départ, l'annonce des projets a pu se faire sur le portail, en remplacement de la traditionnelle planification financière.

Après les formations dispensées à l'automne 2024, une **deuxième série de formation** sera organisée durant le printemps 2025 pour la **partie institutionnelle du portail**. Celle-ci concerne le dépôt des documents institutionnels (rapport d'activité, comptes et PV d'AG) ainsi que la saisie des informations annuelles concernant les OM.

Le portail est l'une des pièces maîtresses du chantier des nouveaux outils de gestion informatique. Ouvert en 2022 et achevé en 2025 pour démarrer la nouvelle période quadriennale, il a permis de moderniser et de digitaliser la gestion des projets, des comptes et des contacts ainsi que celle de l'administration, des finances et de leur planification.

Chaque volet fait partie d'un tout. Le portail est ainsi connecté aux autres éléments des outils de gestion: le CRM (base de données et de gestion des comptes institutionnels, des contacts individuels et des projets) et l'ERP utilisé pour la gestion financière et comptable.

À partir de ces données, *Les projets à livre ouvert*, l'outil de visualisation en ligne de l'ensemble des projets financés par la FGC, pourra prochainement être mis en ligne sur le site de la FGC. Différents filtres par projet, pays, thématique, OM, collectivité publique, année, seront proposés.

Nous rappelons aux OM que désormais **les documents de projet y compris les rapports** (pour les trois filières de

développement, de partage des savoirs et d'information) **doivent être déposés uniquement sur le portail**, et non plus envoyées par mail aux coordinatrices. Il s'agit aussi de compléter les informations aux différentes étapes du projet, y compris de déposer les rapports finaux et de renseigner l'onglet «Résumé de fin de projet pour le public» ainsi que les photos qui l'accompagne. ■

Les informations utiles à l'utilisation du portail sont rassemblées dans le **guide de formation** consultable à l'adresse : doc.fgc.ch/formation-portail

Vous avez des questions sur le portail, pour vous connecter ou entrer des informations ? Vous pouvez contacter Ophélie Vigneau, adjointe de la secrétaire générale : ophelie.vigneau@fgc.ch



RAPPEL DES FONCTIONNALITÉS DU PORTAIL

Le portail des OM permet de consulter ou de modifier les éléments suivants :

S'agissant des OM :

- mise à jour de la liste des personnes en fonction (collaborateur-trices-s salarié-e-s ou bénévoles) ;
- ajout des partenaires locaux ;
- ajout de la fiduciaire de l'OM ;
- saisie des informations annuelles relatives à l'OM ;
- dépôt des documents institutionnels (rapport d'activité, comptes et PV d'AG).

S'agissant des projets, il permet :

- l'annonce d'un projet comprenant les informations de base (titre, pays), la personne de contact du projet, la planification financière et le contrôle du financement ;
- le dépôt d'un projet en saisissant les informations requises (informations générales, résumé de début de projet, bénéficiaires, thématique du projet et ODD concernés) et en déposant les documents du dossier du projet ;
- le suivi du projet avec la possibilité de consulter les étapes de l'analyse, les échéances de rapports, le plan de financement ;
- l'envoi des documents d'un rapport ;
- différentes notifications sont prévues, par exemple sur le rang d'un projet, le passage en commission, le préavis donné par celle-ci, et la décision prise ou sur la validation du Conseil, ainsi que les échéances des rapports intermédiaires et finaux.



VISITE DE TERRAIN

Activités autour du recyclage pratiquées par les enfants du Centro Fénix appuyé par la Fundación Estrellas en la Calle et Terre des Hommes - Bolivie dans le cadre du plan d'action de Terre des Hommes Suisse, à Cerro Verde.

En Bolivie, une première visite de projets conjointe entre la FGC et la FOSIT

Après l'arrêt des voyages de terrain durant la pandémie de Covid-19, ceux-ci ont repris depuis deux ans. En octobre 2024, une première mission conjointe à deux fédérations, la FOSIT et la FGC, a eu lieu en Bolivie. Seize projets ont été visités dans les domaines de la préservation des savoirs ancestraux, de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de l'habitat et de l'égalité de genre. Dans le contexte actuel de restriction du financement des projets en Amérique latine par la DDC (lire en page 3 et 4), elle a permis de constater à quel point le soutien aux populations vulnérables et marginalisées d'Amérique latine reste pertinent et nécessaire.

Autrices : Marjolaine Rion , Alessandra Genini et Lorena Gianolli
Photos: Lorena Gianolli et Marjolaine Rion

Dans une dynamique de partage des savoirs inscrite dans l'esprit du FEDERESO, la Fédération des ONG de la Suisse italienne (FOSIT) et la FGC ont visité ensemble, du 23 septembre au 4 octobre 2024, seize projets de développement de onze de leurs organisations membres. La délégation était composée de Alessandra Genini, membre du Comité de la FOSIT; Lorena Gianolli, responsable de la communication et de la gestion des données de la FOSIT et de Marjolaine Rion, coordinatrice des projets de développement de la FGC. Elles ont présenté leur rapport de mission lors d'une Commission technique plénière, à Genève, le 17 février.

Les visites ont concerné les cinq OM et partenaires suivants de la FGC :

- **Centrale Sanitaire de Suisse Romande (CSSR) et IpDH :** réponse communautaire face au VIH/Sida ;
- **Traditions pour Demain et Centro de Comunicación y Desarrollo Andino (CENDA) :** renforcement de l'identité culturelle et des savoirs ancestraux dans les processus autonomes de gestion du territoire des communautés autochtones; avec le **Centro de Servicios de Agropecuarios Técnica Chuquisaca (CESATCH) :** perspective internationale, Bolivie-Pérou, sur la revalorisation des savoirs traditionnels andins sur la collecte, la conservation et la distribution de l'eau dans les Andes ;
- **Solidar Suisse Genève et Solidar-Bolivie :** programme d'appui au développement municipal (prévention du cancer du col de l'utérus et éducation dans la robotique) ;
- **Terre des Hommes Suisse et Estrellas en la calle :** centre d'accueil pour enfants marginalisés et éducation à l'environnement (Centre Fenix) ; avec **Mujeres Creando :** appui au travail contre l'exploitation des femmes (juridique, psychologique, éthique et

artistique); avec le **Centro de estudios y apoyo al desarrollo local (CEADL)**: école de leaders pour un esprit critique.

Les visites ont concerné les quatre OM et partenaires suivants de la FOSIT:

- Inti Kallpanchis et Funinka;
- Comundo et Pro Habitat;
- Chajra Runaj Masis et Chajra Runaj Masis Bolivia (CRM Bolivia);
- COOPI et Prodeco.

Des visites de courtoisie ont été faites à la Fundacion PROBEIS, Helvetas-Bolivie et l'Ambassade suisse.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Depuis 2020, les projets de développement en Bolivie ont bénéficié d'une contribution s'élevant à **1 346 757 francs** à travers les subventions de la FGC allouées à ses organisations membres basées à Genève. Les projets ont été financés par la DDC à hauteur de 389 639 francs, par le fonds de solidarité internationale (SSI) du canton de Genève à hauteur de 321 129 francs, la Ville de Genève à hauteur de 313 645 francs et les communes genevoises 322 344 francs. Sur la même période, la FOSIT a alloué **145 815 francs** aux organisations membres basées au Tessin et tous les projets ont été soutenus par des financements cantonaux.

DÉFIS POUR LES ONG

L'objectif principal de cette visite de projets a été de **comprendre les défis auxquels sont confrontés les organisations boliviennes dans le contexte actuel**. Dans cette perspective, plusieurs rencontres ont été organisées avec les organisations locales et leurs équipes de travail pour comprendre leurs priorités de travail, dialoguer avec les personnes et les populations actives dans la mise en œuvre des différents projets et assister à des activités déjà prévues dans les plans locaux ou des moments de dialogue avec les organisations locales.



L'équipe du voyage de terrain, Marjolaine Rion, coordinatrice de projets de développement à la FGC, Lorena Gianolli, responsable de la communication de la FOSIT et Alessandra Genini, membre du Comité de la FOSIT. Elles sont entourées par l'équipe du Centre d'études supérieures universitaires (CESU), partenaires d'un projet de master en citoyenneté, soutenu par la FOSIT.

DERNIÈRES MISSIONS DE LA FGC

- En septembre 2023, Michaela Büschi, la coordinatrice du partage des savoirs, a accompagné et appuyé l'atelier de partage des savoirs sur le financement du monde rural, organisé par Philea, l'IREC et la PSA au Burundi. Cet atelier a donné lieu à une émission d'Esprit solidaire.
- En mars 2025, un voyage de terrain se déroulera en Ouganda pour visiter des projets d'Eirene, FH Suisse et Omoana, dans les domaines de la santé (soins psychosociaux et VIH/Sida), de l'agroécologie, de la formation des jeunes, notamment.

Plusieurs thèmes se sont avérés centraux:

a. Dérèglement climatique et disponibilité actuelle et future de l'eau

Les impacts du dérèglement climatique sont apparus comme une préoccupation majeure. Outre la variabilité de la pluviométrie, il faut également mentionner le rôle joué par les incendies de forêt, qui, en 2024, ont concerné plus de 10 millions d'hectares, l'équivalent de deux fois la surface de la Suisse. Ces incendies sont pour la plupart causés par la pratique du «chaqueo», qui sert à dégager un terrain de sa végétation pour l'utiliser comme champ agricole. Ces incendies volontaires sont traditionnellement utilisés par les petits agriculteurs avant la saison des semailles, mais régulièrement ils deviennent hors de contrôle et détruisent d'importantes surfaces de forêts. Ceci bénéficie également aux grands producteurs qui profitent de ces feux de forêt pour repousser les limites des terres cultivables («frontera agrícola»).

L'accès à l'eau représente un enjeu clé pour les populations, qui font face à un manque chronique, aggravé par l'instabilité des saisons, ce qui fragilise les cultures agricoles. Dans ce contexte, les pratiques agroécologiques soutenues par plusieurs projets, dont notamment l'usage des semences résistantes à la sécheresse, font tout leur sens.

Ce défi est présent dans tous les contextes géographiques visités, aussi bien dans les villes, leurs périphéries que dans les zones rurales. Il va s'exacerber dans les années et décennies futures avec la croissance des grandes villes et des villes intermédiaires. Il s'agit donc d'un facteur à considérer dans l'élaboration et l'analyse des projets de coopération.

b. Valorisation des savoirs ancestraux et articulation aux savoirs modernes

Tout au long de notre visite, nous avons constaté l'existence de dynamiques porteuses entre pratiques traditionnelles et pratiques modernes. Cette situation n'est pourtant pas dépourvue de tensions sous-jacentes. Les efforts visant la revalorisation des pratiques et des savoirs traditionnels ont été particulièrement inspirants, mais il est indispensable de



Un projet d'apiculture pour améliorer l'alimentation des communautés, soutenu par la FOSIT dans la commune de Mizque.



Pièce de théâtre sur le thème des violences sexuelles et des grossesses précoces, dans le cadre du projet d'IpDH-Bolivia et IDH-Suisse « D'amour et de sexe » qui vise à améliorer la santé sexuelle et affective des jeunes, soutenu par la FGC.



Un projet de Mujeres Creando soutenu par Terre des Hommes Suisse à La Paz. Sur la photo, Virgen de los Deseos, un lieu dédié aux femmes, à la fois café-restaurant, chambre d'hôtes, lieu de réunion, de consultations juridiques ou de cours de self-défense. Le plan d'action de Terre des Hommes Suisse est soutenu par la FGC.

trouver la bonne articulation avec les méthodes « modernes ». Le dialogue entre ces deux savoirs donne lieu à des solutions hybrides intéressantes qui articulent aspects intergénérationnel et interdisciplinaire :

- **langue** : usage du quechua dans la radio communautaire, mais aussi publications et médias sociaux ;
- **santé** : intégration de la médecine traditionnelle au sein des centres de santé et de recherche classiques ;
- **cuisine** : recours à des ingrédients locaux en respectant les recettes traditionnelles au sein de la capitale ;
- **environnement** : identification d'indicateurs climatiques qui intègrent les savoirs ancestraux avec des recherches scientifiques actuelles. L'importance de la recherche et des données fiables a été mise en avant par plusieurs organisations.

c. Perspective décoloniale et enjeux de genre

Dans les projets de coopération, le type de narration choisie joue un rôle très important. Décoloniser cette narration est donc primordial. Dans plusieurs projets, nous avons observé que des efforts de déconstruction des imaginaires ont été réalisés. Dans d'autres cas, nous estimons qu'il y a encore de la marge de manœuvre pour rendre les supports de communication plus cohérents avec la réalité bolivienne et les discours moins tributaires d'une vision de dépendance du Sud vis-à-vis du Nord. Dans cette optique, la valorisation de l'histoire et des récits locaux a été identifiée comme un levier important pour promouvoir un développement inclusif et respectueux des contextes historiques et culturels.

Après de certaines organisations locales, nous avons constaté non seulement une grande ouverture, mais clairement une démarche avant-gardiste sur les questions de genre et d'orientation sexuelle. Dans son ensemble, la société bolivienne reste toutefois très attachée à une vision traditionnelle des rôles de genre. De plus, tout au long des visites, la problématique des violences faites aux femmes a émergé de manière claire. La Bolivie connaît malheureusement un nombre significatif de féminicides et une forte prégnance de la violence domestique. Dans ce cadre, il est important de ne pas sous-estimer l'importance de l'appui psychosocial pour la reconstruction des survivantes à cette violence.

d. Importance du partenariat

Les visites réalisées confirment la pertinence et le rôle clé des partenaires locaux pour l'implémentation de projets en lien direct avec la population. Malgré le contexte de plus en plus morose, la qualité des projets et l'implication des équipes nous ont marquées. L'importance de l'appui sur le long terme a été soulignée à maintes reprises, le temps long étant un facteur clé pour atteindre des résultats et des impacts durables. En ce sens, l'approche adoptée par les fédérations et leurs membres, basée sur la construction de partenariats solidaires, solides et durables est saluée et valorisée.

Les partenaires ont également mentionné l'importance de la mise en réseau, pour laquelle les fédérations pourraient être davantage proactives. Enfin, les partenaires boliviens nous ont invitées à encourager et soutenir davantage leur implication dans les espaces de partage des pratiques et des savoirs. L'accès virtuel aux événements/formations des fédérations est souhaité.

EN CONCLUSION

Ces visites ont visé à établir un dialogue ouvert sur la manière de renforcer nos partenariats et nos efforts conjoints en vue d'atteindre les objectifs de l'Agenda 2030. En prenant en compte les différents besoins du Secrétariat de la FGC et de la FOSIT, les sous-objectifs de cette visite de projets ont été remplis :

- au niveau du FEDERESO : alimenter des synergies entre les fédérations tessinoise et genevoise de coopération ;
- au niveau de la FGC et de la FOSIT : s'enquérir de la situation en Amérique latine dans le contexte des coupes financières de la DDC ;
- au niveau de la Commission technique : assurer un suivi des projets et plans d'actions soutenus par la FGC et la FOSIT visités durant le séjour et des défis spécifiques du contexte bolivien ;
- au niveau de la Commission de partage des savoirs (FGC) : alimenter la rédaction du guide sur la capitalisation ;
- au niveau de la communication : alimenter la banque d'images pour le site Internet, les publications, ainsi que repérer de potentiels témoignages/sujets pour une éventuelle émission *Esprit solidaire*, et pour la communication des deux Fédérations.



Activité de sensibilisation et de prévention du cancer du col de l'utérus, dans le cadre du programme d'appui au développement municipal (PADEM), de Solidar Suisse Genève et Solidar-Bolivie, à Yolata, soutenu par la FGC.



Échanges avec le public après une pièce de théâtre sur le thème de l'accès aux soins de santé, dans le cadre du programme d'appui au développement municipal (PADEM), de Solidar Suisse Genève et Solidar-Bolivie, à Yolata, projet soutenu par la FGC.

Par ailleurs, nous avons observé un niveau variable d'appropriation des initiatives par les communautés locales, avec des perspectives positives pour la durabilité des actions entreprises. Le dialogue intergénérationnel a émergé comme un facteur clé pour la transmission des savoirs et des pratiques et la question de la relève des responsables d'organisations reste préoccupante. L'implication des autorités locales et des acteurs étatiques reste essentielle pour consolider les efforts et assurer une coordination efficace.

Enfin, le retrait de la DDC de l'Amérique latine demande aux autres acteurs de la coopération suisse de redoubler d'efforts pour continuer à soutenir les dynamiques locales porteuses de changement. Nous estimons que les fédérations cantonales ont un rôle important à jouer dans ce cadre. ■

LES PROJETS EN BOLIVIE DANS L'ÉMISSION *ESPRIT SOLIDAIRE* OU EN CAFÉ-DÉBAT :

→ **L'émission de février 2025** est consacrée au projet 2023-09 (Programme d'appui au développement municipal – PADEM), soutenu par Solidar-Bolivie et Solidar Suisse Genève ;

→ **L'émission de septembre 2024** est consacrée au projet de soutien à la démocratie à travers l'art en Bolivie soutenu par Solidar-Bolivie et Solidar Suisse Genève ;

→ **L'émission de février 2020** est consacrée au projet de soutien aux personnes vivant avec le VIH, soutenu par l'IpDH et la CSSR ;

→ **Le café-débat du 20 mai 2020** a été consacré au Guide des bonnes pratiques issu de 23 ans d'expérience dans le domaine de la santé, en Bolivie, soutenu par l'IpDH et par l'IDH-Suisse. [À revoir en replay.](#)

Les dernières émissions d'*Esprit solidaire*



Les dernières émissions peuvent être vues en replay sur la page dédiée du [site de la FGC](#).

La septième saison de l'émission d'*Esprit solidaire* se poursuit sur **Léman Bleu**. Pour préparer la prochaine saison qui débutera en septembre 2025, nous vous encourageons à nous faire part de vos envies de participer à l'émission.



© EDM

DÉCEMBRE 2024

L'émission de décembre vous emmène au Burkina Faso avec Enfants du Monde pour découvrir son projet d'amélioration de la santé des femmes enceintes. Dans un pays où le taux de mortalité néonatale est l'un des plus élevés d'Afrique subsaharienne, l'ONG mène auprès des femmes enceintes, des mères et de leurs conjoints différentes actions pour améliorer leur santé et celle de leurs nouveau-nés. Enfants du Monde forme notamment le personnel soignant pour renforcer la qualité des soins prénatals et informer les patientes sur leur grossesse, leurs droits et les bons réflexes en cas d'urgence pour elles ou leur nouveau-né. L'ONG a ainsi élaboré une brochure de préparation à l'accouchement et de prévention, ainsi que des applications mobiles gratuites en plusieurs langues locales.



© Omoana

JANVIER 2025

Pour la première émission de l'année 2025, *Esprit solidaire* part dans le nord de l'Ouganda avec Omoana et son partenaire vivo Uganda. Dans cette région sans services publics adaptés, cette ONG propose des services de soutien et de santé mentale pour soigner les syndromes de stress post-traumatique d'ancien-ne-s enfants soldats, notamment à travers les thérapies d'exposition narrative. Cette région fut durement frappée par la guerre civile entre 1986 et 2006 : des dizaines de milliers d'enfants ont été enrôlés de force par les rebelles et près de 20 ans après la fin du conflit, les cicatrices ne sont pas refermées. Une situation qui impacte l'ensemble des communautés et met grandement en péril le maintien de la paix et le développement de la région.



© Solidar Suisse Genève

FÉVRIER 2025

L'émission de février 2025 est consacrée au programme d'appui au développement municipal de Solidar Suisse Genève et de son bureau de coordination en Bolivie. Le projet se concentre sur l'amélioration des services publics d'éducation et de santé, destinés en particulier aux jeunes et aux femmes, deux populations qui souffrent particulièrement de discriminations. Ces services sont fondamentaux pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. Les jeunes ont accès à une éducation de qualité pour un avenir meilleur et se font entendre. Les femmes sont davantage représentées dans les institutions publiques et ont accès à de meilleurs soins, par exemple lorsqu'elles sont atteintes de cancers. Le projet s'adresse à plus de 30 000 personnes dans 30 municipalités. Il a fait l'objet d'une visite de terrain en septembre 2024 (lire en page 11).

FORMATION

Le nouveau programme de formation est paru

Le programme des formations, des webinaires et des cafés-débats pour le premier semestre 2025 est en ligne [sur le site de la FGC](#). Il offre des occasions de renforcer vos compétences, de développer de nouvelles capacités et de multiplier les échanges avec d'autres organisations romandes actrices de la solidarité internationale ou de l'économie sociale et solidaire.

Il propose d'une part une offre ouverte au public, développée en partenariat avec le centre de formation Isango (accessible gratuitement pour les représentant-e-s des organisations membres et des instances de la FGC), et d'autre part une offre interne destinée aux membres de la FGC et du FEDERESO. ■



FORMATIONS ISANGO

Gestion du stress et de la sécurité sur le terrain

Cette formation vous propose d'analyser des éléments qui fragilisent un système, une organisation ou un individu et de sensibiliser à l'action de développement dans un contexte de fragilité, en analysant les risques internes et externes.

INFOS PRATIQUES

- **Vendredi 07 et samedi 8 mars 2025 de 13h00 à 19h00, en ligne**
- Informations sur le [site de la FGC](#)
- Inscriptions sur le [site d'Isango](#)

Genre et diversité dans les organisations et projets

Cette formation vous permet d'intégrer l'approche genre et la diversité dans les organisations et les projets et d'analyser un contexte et définir des stratégies à l'aune de ces concepts.

INFOS PRATIQUES

- **Lundi 17 et lundi 24 mars de 13h00 à 19h00, en ligne**
- Informations sur le [site de la FGC](#)
- Inscriptions sur le [site d'Isango](#)

Les bases de la collecte de fonds

Cette formation présente les bases de la collecte de fonds afin de vous permettre de déployer vos activités de collecte de manière plus stratégique, et donc de manière plus efficace.

INFOS PRATIQUES

- **Vendredi 21 mars 2025 de 10h00 à 18h00 dans les locaux de la FGC**
- Informations sur le [site de la FGC](#)
- Inscriptions sur le [site d'Isango](#)

Intégrer l'intelligence artificielle dans votre organisation

Cette formation propose de vous familiariser avec les concepts fondamentaux de l'intelligence artificielle (IA) et d'explorer ses applications pratiques. Elle vous permet d'identifier les opportunités, les défis éthiques et les outils disponibles pour intégrer l'IA dans vos projets et la gestion de vos organisations.

INFOS PRATIQUES

- **Vendredi 04 avril 2025 de 13h00 à 19h00, en ligne**
- Informations sur le [site de la FGC](#)
- Inscriptions sur le [site d'Isango](#)



CAFÉ-DÉBAT

Information du Secrétariat de la FGC

Ce café-débat interne sera l'occasion de faire un point sur le développement du portail et de discuter avec vous de **l'organisation du 60^e anniversaire que la FGC fêtera en 2026**. Faites-nous faire part des événements que vous avez prévus en 2026 qui pourraient être associés à la célébration de notre faitière.

INFOS PRATIQUES

- **Jeudi 27 mars de 12h30 à 14h00**
- Locaux de la FGC et en visioconférence
- Informations et inscriptions sur le [site de la FGC](#)

NOUVEAU HORAIRES POUR LES FORMATIONS ISANGO EN LIGNE



De nouveaux horaires sont proposés pour les formations en ligne (13h00 et 19h00) afin de favoriser la participation des partenaires sur le terrain.

Pour plus d'information, contactez michaela.buschi@fgc.ch

IMPRESSUM

Quoi de neuf N°213

Février 2025

Fédération genevoise de coopération.

Responsables d'édition :

Catherine Schümperli Younossian,
secrétaire générale,
et Dominique Rossier, présidente

Rédactrice responsable :

Catherine Dubouloz Chantre,
chargée de communication

Graphisme : Sophie Marteau

CONTACT

📍 Fédération genevoise de coopération

☎️ tél. +41 22 908 02 80

✉️ e-mail : fgc@fgc.ch

🌐 www.fgc.ch

📘 www.facebook.com/fgcgeneve

🌐 www.linkedin.com/company/fgcgeneve/

📷 www.instagram.com/fgcgeneve

📺 Fédération genevoise de coopération

NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS ET PRODUCTIONS

Réflexions et Débats

Nos dossiers thématiques sont accessibles librement sur le [site de la FGC](#).

N° 1 – Juin 2015

« Le développement durable pour sortir de la crise »

N° 2 – Novembre 2015

« La souveraineté alimentaire : une friche fertile »

N° 3 – Novembre 2016

« Les inégalités sont-elles une fatalité ? »

N° 4 – Mars 2018

« Genre et coopération : un duo gagnant »

N° 5 – Octobre 2018

« 17 objectifs pour un autre développement »

N° 6 – Décembre 2020

« Covid-19 : quel impact sur la coopération au développement ? »

N° 7 – Octobre 2022

« Nexus : coopération au développement et aide humanitaire, nouvelles frontières »

Solidarité Genève Sud

Les statistiques 2020 de l'engagement des collectivités publiques genevoises dans la solidarité internationale sont disponibles en deux formats :

– [une publication numérique](#)

– [une brochure en PDF](#)

Quoi de neuf ?

Retrouvez les derniers numéros du *Quoi de neuf*, le bulletin d'information de la FGC, sur le site de la Fédération sur la page média du site de la Fédération : www.fgc.ch/medias

Esprit solidaire

Visionnez toutes les émissions du magazine *Esprit solidaire* co-produit avec Léman Bleu sur le site de la FGC.

www.fgc.ch/nos-activites/lemission-esprit-solidaire-en-replay

Les formations 2025

Retrouvez en ligne le catalogue des formations proposées par la FGC en partenariat avec Isango.

www.fgc.ch/nos-activites/les-activites-de-formations-et-ateliers-de-la-fgc

FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION

Mettons le monde en mouvement